

Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard

Bureau du 29 Octobre 2020 - RELEVÉ D'INFORMATIONS ET DE DECISIONS

Etaient présents : Guy DUMOLLARD, Barthélémy PICHE, Marie-Lise MARCHAIS, François MOIROUD, Georges CAGNIN, Christophe VEUILLET, Paul REGALLET, André BOIS

Autres participants sur la présentation du SPPEH :

Elus : Daniel TAIN, Elise SAUNIER, Yves ARGOUD, Frédéric TOUIHRAT, Jean-Claude PARAVY,

CD73 : Agnès ANDRE et Gérard ORDOVINI

Smaps : Armelle DEVINANT

1- Actualités

➤ **SPPEH : Service public de la performance énergétique de l'habitat** : Présentation par deux représentants du Département (invitation élargie pour ce point de l'ordre du jour) : Agnès ANDRE et Gérard Ordovini du service Environnement du Département de la Savoie présentent la Plateforme SPPEH. Voir présentation en annexe.

Précisions apportées et réponses aux questions posées pendant la séance :

- Il s'agit d'un dispositif d'aide et d'accompagnement, pas de financement direct des travaux.
- L'Axe 2 : accompagnement individuel des ménages ET copropriétés (technique, juridique, social...)
- Les actions seront menées dans la continuité des actions de l'EIE (Espace Info Energie : Asder, Maison des énergies en Savoie basée à Chambéry)
- L'évaluation du dispositif sera très importante. Il faudra justifier des résultats.
- Neutralité, indépendance et gratuité des services pour les particuliers demandeurs
- Il s'agira d'optimiser les projets des particuliers, d'approfondir les dossiers pour faire de la rénovation performante. L'accompagnement portera sur le choix des entreprises (liste d'entreprises agréées), les montages financiers, la recherche de financements, les priorités de travaux à réaliser, sur la lecture et l'analyse des devis.... Néanmoins, il n'y aura pas de certification des travaux dans ce cadre.
- Un travail de mobilisation de la CCI, CMA, Capeb... sera réalisé pour relancer la dynamique de ces structures. Par des journées de l'habitat par exemple...
- Développer la communication pour faire connaître et utiliser le service au maximum
- Les locataires ne sont pas éligibles, ou seulement via le propriétaire
- Si un ménage est éligible à l'ANAH, il sera orienté vers le bon interlocuteur de l'ANAH. Les OPAH vont perdurer.

Participation attendue au minimum par EPCI : 0.5 € / an et par habitant

Après délibérations des 3 EPCI, le Smaps pourra délibérer pour mandater le Département. Une convention sera signée entre le CD73 et le Smaps pour définir le niveau de service (nombre par typologie d'actes et définir les actions de communication sensibilisation à réaliser). Pour ouvrir les droits de l'APS, outre la participation des EPCI, il faudra mettre des locaux à disposition pour les permanences décentralisées.

Pendant les 3 ans de la convention, le niveau de service pourra évoluer. Il pourra tenir compte des résultats de l'étude habitat et de la volonté des élus du territoire.

Un document de communication pour les Communes pourra être réalisé et diffusé prochainement (ASDER)

Les élus non membres du Bureau du Smaps quittent la séance à la fin de ce point de la réunion.

Préalable : Sans remarque, le compte-rendu du précédent Bureau syndical (29 septembre) est validé.

➤ **Retour de chaque VP et du Président**

- Sur les réunions tenues depuis le Bureau du 29 septembre

VP et Thèmes	Titre	Conclusions
Barthélémy Piche Finances et Dispositifs contractuels	CTS 19/10 Préparation délib / postes Leader 2021	COPIL CTS réalisé, prochain le 15/12 18h Leader : identification des membres des collèges en cours, report de la réunion du 23/11 à une date à fixer Réunion Alcotra et autres dispositifs européens prévue le 23/11 à 14h
Marie Lise Marchais TEPOS et Environnement	Accueil du chargé de mission TEPOS, préparation réunion du 12/11 Vélo :	Du fait du contexte, il est prévu de retravailler les formats de réunion pour pouvoir lancer la démarche 12 nov pour les élus (pourquoi et diagnostic) puis 23/11 pour le temps de co construction. Convier un maximum d'élus à ces rencontres. Importance d'une forte participation le 12/11 Schéma Dr Vélo : Liaison cyclable Sougey Réunion Cd73 sur aménagement Novalaise et le lac, acceptation pour étude de faisabilité sur RD921. SPL va être mobilisée sur ce projet. Evolution d'une approche tourisme vers de l'utilitaire.
François Moiroud Tourisme	Via Rhona, réunion coopération	Nombreux nouveaux partenaires. Pilotage assuré par Mme le Maire Frédérique LUZET VP Tourisme aux VDD Mise en tourisme de la Via Rhona entre Lyon et Genève
Georges Cagnin Culture et Lecture	CTEAC Copil 22/10 Parcours artistiques Copil 26/10 RezoLire Comité 26/10	But : assurer la continuité des dispositifs culturels Prochaine réunion culture du 18 nov, avec les délégués culture des EPCI RezoLire : but : réunir d'abord les maires membres du réseau
Christophe Veuillet Agriculture et économie	Prépa convention Maison des Agriculteurs	Voir délibération
Guy Dumollard Présidence SCOT et SIG Habitat Mobilité Relations extérieures Communication	Préparation suite / Habitat Demande de RV avec Parc de Chartreuse (avec B Piche) Communication :	Habitat => le présentiel serait préférable pour avancer, mais il ne faudra pas trop attendre. Que fait le SMaps ? Derniers retours des élus du Bureau attendus avant le 6 novembre. Edition et diffusion ensuite. Site internet : Ok pour avancer. Pas de tel des élus.

- Sur l'identification des relais des 3 communautés de communes par mission

=> Voir tableau de synthèse en annexe

➤ **Mobilité :**

G Dumollard / ML Marchais

Le Président propose de lister les questions pour la réunion du 17 novembre avec le CEREMA :

- Réseaux ferroviaires, fréquences d'arrêts, questions sur la desserte dans les différentes gares, ruptures de lien entre lignes
 - Bassin de mobilité : c'est quoi, qui les définit, et quand ?
 - Répartition de la compétence mobilité entre niveau local, régional... (ex transport scolaire...)
 - Voir aussi la Région sur la question de la mobilité => positionnement, réponses
- Avec le confinement, les modalités d'organisation de cette rencontre peuvent évoluer.

➤ **Communication :**

G Dumollard

- **Document « Que fait le Smaps ? », finalisation**

Les membres du Bureau sont sollicités pour faire une dernière relecture et un retour de leurs remarques avant le 6 novembre. Il s'agira ensuite de lancer en impression et de diffuser le document à tous les élus municipaux dans les meilleurs délais.

- **Modalités pour le nouveau Site internet du Smaps**

Proposition : présenter le site au prochain Bureau, expliquer les articulations possibles entre les différents sites des Com Com et Communes.

Infos sur les élus : Noms et fonction seulement + photos dès que possible

- **Visites inter Communautés de communes : A reporter !**

- **Projet de règlement intérieur : à reporter ! (6 mois à compter de septembre)**

Le Président propose de reporter ce sujet, mais que dans l'attente, un 1^{er} document soit ébauché et remis aux membres du Bureau.

2- Délibérations

- **Délibération 1 : Agriculture** : Convention avec la maison des agriculteurs

Le Vice-président C Veuillet indique que des subventions sont octroyées comme suit :

2500 € / an aide au fonctionnement Maison des agriculteurs + 5 000 € / an maxi sur des projets

Projets 2020 :

- Impression diffusion outils de communication (flyers grand public et agriculteurs + autres à sortir pour les élus) + banderole marchés : 443.40 €
- Etude d'opportunité sur un projet de groupement d'employeurs (Chambre) 4 872 € => à réaliser d'ici fin janvier 2021

Le Bureau donne son accord sur cette proposition et demande une présentation des résultats de l'étude et du montage proposé dès que le projet sera mené.

Le Vice-président évoque aussi en parallèle les conventions avec chaque EPCI sur des actions plus locales.

- **Délibération 2 : Dispositifs contractuels : LEADER**

Le Vice-président B Piche indique qu'il s'agit de soumettre les demandes de subventions LEADER pour 2021 sur les postes d'animation et de gestion financière. Il rappelle que la candidature du programme Leader Avant-Pays Savoyard a été retenue en juillet 2015 et que l'action d'animation-gestion n'a démarré qu'en 2016. Le Syndicat Mixte en est la structure porteuse.

Les travaux ont consisté en 2020 à poursuivre l'animation des groupes thématiques (stratégie Tourisme, Démarche Alimentaire, ...), ainsi qu'à instruire et programmer les actions. En 2021, l'animation-gestion permettra à de nouvelles actions d'être programmées et payées grâce aux outils mis à disposition par l'Autorité de Gestion (Région) tout en poursuivant la mobilisation des acteurs du territoire, ainsi que la réalisation de l'évaluation et la préparation éventuelle d'une nouvelle candidature Leader.

Proposition : solliciter un financement auprès du programme Européen Leader pour l'année 2021 :

Dépenses subventionnables		Recettes	
Frais d'emploi animation 100% poste Ph Beluze	57 469,99	Leader FEADER 80%	63 942,56
Frais d'emploi Gestion 30% poste J Bretton	12 032,46		
15 % de dépenses indirectes	10 425,37	Autofinancement	15 985,56
Total	79 927,82	Total	79 927,82

Le Bureau syndical décide à l'unanimité :

- De solliciter le financement de l'animation et de la gestion au titre de Leader pour 2021.
- De mandater le Président afin de signer tout document afférent
- De valider le plan de financement présenté

Le Vice-président précise que lors de la réunion du 15/10 le programme Leader 2021-2027 a été évoqué. Son optique est de réduire le nombre de GAL. Il faudra donc réfléchir dans les prochains mois au périmètre du Leader. Celui du Leader actuel étant trop restreint.

➤ **Délibération 3 : Finances** : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Vice-président B Piche indique qu'il s'agit d'un renouvellement, pour un montant de 60 000 € auprès du Crédit Agricole. Le taux est en baisse de 1.30 à 1.10.

➤ **Délibération 4 : Ressources humaines** : Rifseep, extension au groupe des ingénieurs

Le Président G Dumollard indique qu'il s'agit de la suite de l'extension du Rifseep dans la filière technique du fait de la création du poste de chargé de mission TEPOS.

⇒ **Vote** : Le Bureau se positionne favorablement et à l'unanimité sur les 5 délibérations ci-dessus.

3- Autres sujets

- **Prochaines réunions** : Modalités à préciser par chaque VP
TEPOS : 12/11 en visio, à 18h, puis 23/11 à 18h
Commission Culture : 18 /11
Fonds régionaux : 20 novembre à 18h30, modalités à confirmer
Dispositifs européens : 23/11 à 14h
Ambition Région Tourisme : 27/11 à 14h, modalités à confirmer
L'inauguration et la journée Ma bib en fête sont annulées. Report à envisager.
- **Prochaines instances** : **Comité syndical le 17/11 à 18h (Mobilité + Comité)**
Bureau syndical le 25/11 à 18h
- **Sujets à traiter prochainement** : locaux et organisation de la mission Compta/paye pour le Smaps

Le Président
Guy DUMOLLARD


Synd'cat mixte
Avant-Pays Savoyard
Parc d'activités Val Guiers
73330 BELMONT TRAMONET
Tél. 04 76 37 21 54 - Fax 04 76 37 21 60

Calendrier 2020-2021 - Réunions

06/11/2020

2ème jeudi CM Dullin

LEGENDE :

- CCLA
Bureau 1er jeudi / mois 19h
Conseil 3ème jeudi / mois 19h
- CCY
Conseil 2ème lundi / mois soir 20h
Bureau 2ème vendredi 10h-12h
Réunion maires : 4 nov
- CCVG
Conseil mardis soirs, dates à fixer
Bureau 2ème mardi / mois 18h30
- Smaps
Comité 4ème jeudi soir / mois
ou un mardi soir / mois au début, / trimestre ensuite
Bureau mardi ou jeudi soir
- Dates Culture
- Dates Mobilité
- Dates SPPEH et Habitat

Novembre		Décembre	
1 D		1 M	Comité Smaps à 18h30 présentation Equipe et missions
2 L		2 M	
3 M		3 J	Bureau CCLA
4 M	Réunion des Maires de la CCY	4 V	Matin - Bureau CCY
5 J	Bureau CCLA	5 S	
6 V	Matin - Bureau CCY	6 D	
7 S		7 L	Conseil CCY
8 D		8 M	
9 L	Conseil CCY	9 M	
10 M		10 J	Comité Smaps 18h30
11 M		11 V	
12 J	TEPOS (34 Cnes) - présentation enjeux, méthode et diagnostic à 18h	12 S	
13 V		13 D	
14 S		14 L	18h Comité REzoLire
15 D		15 M	COPIIL CTS à 17h30 puis Bureau Smaps 18h30
16 L		16 M	
17 M	Mobilité à 18h (34 Cnes) + Comité Smaps à 19h30	17 J	Conseil CCLA
18 M		18 V	Matin - Bureau CCY
19 J		19 S	
20 V	Matin - Bureau CCY -18h30 réunion Info aides Région 134 Communes	20 D	
21 S		21 L	
22 D		22 M	
23 L	14h Dispositifs européens au Smaps 18h TEPOS 2ème atelier Elus	23 M	
24 M		24 J	Conseil CCVG
25 M		25 V	Bureau Smaps 18h
26 J		26 S	
27 V	18h30 Inauguration Via Bib en Fête	27 D	
28 S	Ma-bib-en-fête 10h à 18h	28 L	
29 D		29 M	
30 L	Tepos- acteurs professionnels + COTEC	30 M	
		31 J	

A
u
t
r
e

